



**PRÉFÈTE  
DES ALPES-  
DE-HAUTE-  
PROVENCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 25/01/2021

### **LANCEMENT DU BAROMÈTRE DES RÉSULTATS DE L'ACTION PUBLIQUE : LES HABITANTS DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE PEUVENT SUIVRE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES DU DÉPARTEMENT DEPUIS LE 13 JANVIER**

Le Gouvernement a mis en ligne le 13 janvier les premiers résultats de l'action publique, consultables en cliquant sur le lien suivant : <https://www.gouvernement.fr/les-actions-du-gouvernement/resultats>

Le baromètre présente les 25 premiers indicateurs disponibles. Il a vocation à être abondé et actualisé tous les trimestres dans une logique de transparence et de rendu compte des résultats de l'administration auprès des citoyens.

Dans le département des Alpes de Haute-Provence, plusieurs objectifs fixés pour 2022 ont d'ores et déjà été atteints notamment dans le domaine de la **transition écologique** : 79 kilomètres d'aménagements cyclables ont été sécurisés, sur les 77 initialement prévus, et 100 % des habitants du département ont la capacité de jeter leurs emballages dans un bac jaune.

En matière de **politique de santé et de politique sociale**, le nombre de maisons de santé pluri-professionnelles (MSP) a été porté à 9. Le délai moyen de traitement des demandes relatives à l'allocation aux adultes handicapés (AAH) a été abaissé à 2,7 mois, pour un objectif fixé à 3 mois. La scolarisation inclusive est également au cœur des avancées de politiques publiques : 23 unités locales d'inclusion scolaire (ULIS) ont été créées de l'école maternelle au lycée, soit un taux de réalisation de 92 % par rapport à l'objectif 2022.

Les services de l'État accentueront leur mobilisation afin de renforcer les **politiques publiques relatives à la diminution de la mortalité routière** (campagnes de communication et de sensibilisation), **au déploiement de la fibre optique dans le département et au déploiement de l'offre France Services** (labellisations en cours).

S'agissant des autres indicateurs, Madame la Préfète réunira courant février les représentants des collectivités, des entreprises, des usagers et de la protection de l'environnement afin de croiser les analyses sur ces résultats et continuer à les améliorer de manière partenariale.

**Service de la communication  
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

8 Rue du Docteur ROMIEU  
04016 Digne-les-Bains Cedex